

## **Enquête sur le recours aux mesures d'action sociale par les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture dans la période de confinement Covid-19**

### **Introduction**

Le ministère de la Culture et ses établissements publics développent une large politique d'action sociale pour leurs agents, en particulier les plus fragiles. Ces derniers sont particulièrement touchés par les mesures de confinement liées à la situation sanitaire.

En vue du CTM prévu début mai 2020, le ministère souhaiterait objectiver la mise à disposition de ces mesures d'action sociale, pendant la durée du confinement, par les établissements publics à leurs agents.

Cette consultation s'adresse à l'ensemble des responsables des ressources humaines des établissements (1 réponse par établissement). Les réponses sont nominatives.

Elle s'intéresse aux points suivants :

- Les mesures d'action sociale proposées :
  - Les prestations sociales versées,
  - Les secours (pour les établissements ayant leur propre commission de secours),
  - Le logement (pour les établissements ayant un parc de logement propre),
  - La garde d'enfant,
  - La restauration,
- La communication réalisée auprès des agents sur ces mesures d'action sociale ainsi que sur les mesures gouvernementales relatives aux violences intrafamiliales.

La durée estimée pour compléter ce questionnaire est d'environ 15 minutes.

Vos réponses sont essentielles et nous vous remercions pour votre contribution.

Cette enquête sera close le mardi 28 avril 2020 à 20h.

### **0. Identification de l'établissement public concerné**

**A quel établissement public appartenez-vous ?**

Réponse libre

## 1. Mesures d'action sociale

### 1.1 Prestations sociales

- **1.1.1 Quelles sont les prestations sociales ministérielles ou interministérielles (ou équivalentes ?) versées par votre établissement à ses agents ? Cochez la ou les cases correspondantes dans le tableau**

Choix de réponse :

Type de prestation	Versée dans la situation habituelle	Maintenue la période de confinement
Subvention Participation au coût du repas		
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur(s) enfant(s)		
Séjours d'enfants en centre de vacances avec hébergement		
Séjours d'enfants en centre de loisirs sans hébergement		
Séjours d'enfants en maisons familiales de vacances et gîtes de France (enfant moins de 18 ans)		
Séjours d'enfants dans le cadre éducatif		
Séjours d'enfants linguistiques		
Allocation aux parents d'enfant en situation de handicap de moins de 20 ans		
Aide ministérielle complémentaire à la garde d'enfant en situation de handicap		
Allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études, un apprentissage ou un stage de formation professionnelle au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans		
Séjours en centre de vacances spécialisés pour enfants en situation de handicap		
Chèques vacances		
Aides vacances des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)		
Aide vacances en famille		
Tickets CESU garde enfant 0 à 6 ans		
Garde d'enfants 6 à 12 ans		
Réservation de places en crèches		
Activité « loisirs » et « culturelles » des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)		
Carte culture		
Financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur		
Aide aux familles monoparentales		
Aide aux frais de scolarité		

Financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur		
Aide au maintien à domicile des retraités de l'Etat (AMD)		
Aide à l'installation du personnel de l'Etat (AIP)		
Facilité d'accès à un logement ou hébergement d'urgence (SRIAS)		
Logement social et aides spécifiques régionales géré par les des sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)		
Accès au parc social propre du ministère		
Aide au déménagement		
Prêts sociaux à taux zéro		
Secours		
Aide aux frais d'obsèques		

- **1.1.2 Quelles sont les prestations sociales spécifiques à votre établissement versées par votre établissement à ses agents ? Précisez (intitulé, objectif, nombre d'agents concernés...)**

Réponse libre

- **1.1.3 Avez-vous mis en place une ou plusieurs prestations spécifiques à cette période de confinement ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.1.4
- Oui, plusieurs → 1.1.5
- Non → partie 1.2

- **1.1.4 Si vous avez mis en place une prestation spécifique, quelles sont ses caractéristiques ?**

Critères à détailler :

- Famille d'aide (liste proposée)
- Objectif (réponse libre)
- Public concerné (liste proposée)
- Nombre de bénéficiaires (réponse libre)
- Montant (case non obligatoire)
- Autre : précisez (réponse libre)

- **1.1.5 Si vous avez mis en place plusieurs prestations spécifiques, quelles sont leurs caractéristiques ?**

Critères à détailler : \*3

- Famille d'aide (liste proposée)
- Objectif (réponse libre)
- Public concerné (liste proposée)
- Nombre de bénéficiaires (réponse libre)
- Montant (case non obligatoire)
- Autre : précisez (réponse libre)

## 1.2 Secours

- **1.2.1 Votre établissement public dispose-t-il de sa propre commission de secours ?**  
Choix de réponse :
  - Oui → question 1.2.2
  - Non → partie 1.3
  
- **1.2.2 Si oui, avez-vous mis en place une commission de secours dématérialisée pendant la période de confinement ?**  
Choix de réponse :
  - Oui → question 1.2.3
  - Non → partie 1.3
  
- **1.2.3 Si oui, quel bilan tirez-vous à ce stade du fonctionnement dématérialisé pendant la période de confinement ?**  
Choix de réponse :
  - Fonctionnement normal
  - Fonctionnement dégradé mais satisfaisant
  - Fonctionnement dégradé insatisfaisant
  
- **1.2.4 Quelles types d'aides ont été versées par cette commission de secours dématérialisée ?**  
**Plusieurs réponses possibles**  
Choix de réponse :
  - Des aides de toute nature comme habituellement
  - Des aides ciblées sur les situations d'urgence alimentaire
  - Des aides ciblées sur d'autres situations d'urgence : veuillez préciser (réponse libre)
  
- **1.2.5 Combien de demandes de secours avez-vous reçues depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**  
Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)
  
- **1.2.6 A combien de demandes de secours avez-vous répondu positivement depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**  
Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)

### 1.3 Logement

- **1.3.1 Votre établissement public dispose-t-il de son propre parc de logement ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.3.2
- Non → partie 1.4

- **1.3.2 Si oui, la cellule logement a-t-elle fonctionné pendant la période de confinement ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.3.3
- Non → partie 1.4

- **1.3.3 Si oui, quel bilan tirez-vous à ce stade du fonctionnement dématérialisé pendant la période de confinement ?**

Choix de réponse :

- Fonctionnement normal
- Fonctionnement dégradé mais satisfaisant
- Fonctionnement dégradé insatisfaisant

- **1.3.4 Combien de demandes d'hébergement d'urgence liées au confinement avez-vous reçues depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**

Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)

- **1.3.5 A combien de demandes d'hébergement d'urgence liées au confinement avez-vous répondu positivement depuis le début du confinement le 17 mars ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**

Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)

## 1.4 Garde d'enfant

- **1.4.1 Votre établissement public a-t-il mis en place un dispositif de garde d'enfant spécifique pour les agents assurant la gestion de crise ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.4.2
- Non → partie 1.5

- **1.4.2 Si oui, quels agents étaient concernés par ce dispositif de garde d'enfant ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Tous les agents assurant la gestion de crise
- Les agents en télétravail
- Les agents présents dans les locaux de l'établissement public
- Les agents en déplacement pour le compte de l'établissement public

- **1.4.3 Combien d'agents ont eu recours au dispositif proposé ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**

Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)

- **1.4.4 Quel était ce dispositif ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Ouverture d'une crèche propre à l'établissement
- Mise en contact avec le réseau des crèches « people and baby » (numéro vert : 07 68 07 53 98)
- Information sur le service de garde de la CAF destiné aux jeunes enfants des personnels « prioritaires » indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- Information sur l'accueil dans les établissements scolaire réservé aux parents mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité
- Autre : précisez (réponse libre)

## 1.5 Restauration

- **1.5.1 Votre établissement public a-t-il mis en place un service minimal de restauration pour les agents présents sur site pendant le confinement ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.5.2
- Non → question 1.5.4

- **1.5.2 Si oui, quel était ce service minimal de restauration ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Ouverture du restaurant/de la cantine
- Ouverture de la cafétéria (si différent du restaurant ou de la cantine)
- Plateaux repas
- Remboursement total des frais de repas sur présentation d'un justificatif
- Remboursement partiel des frais de repas sur présentation d'un justificatif
- Titres restaurant
- Autre : précisez (réponse libre)

- **1.5.3 Combien d'agents ont bénéficié de ce service minimal de restauration ? Répondez par le nombre, par une estimation ou par une fourchette**

Réponse libre (limitation du nombre de caractères afin de pouvoir facilement transformer la réponse en nombre pour l'analyse)

- **1.5.4 Votre établissement public a-t-il recours habituellement au dispositif des titres restaurant ?**

Choix de réponse :

- Oui → question 1.5.5
- Non → partie 2

- **1.5.5 Si oui, comment avez-vous procédé à l'octroi de ces titres restaurant pendant le confinement ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Pas de changement par rapport à la situation habituelle
- Octroi de titres restaurant aux agents en télétravail
- Octroi de titres restaurant aux agents présents dans les locaux de l'établissement public
- Octroi de titres restaurant aux agents en déplacement pour le compte de l'établissement public
- Octroi de titres restaurant aux agents en autorisation d'absence
- Pas d'octroi de titres restaurants
- Autre : précisez (réponse libre)

## 2. Communication

### 2.1 Communication sur les mesures d'action sociale

- **2.1.1 Depuis le début du confinement le 17 mars, votre établissement public a-t-il communiqué spécifiquement sur les mesures d'aide sociale mises en place à destination des agents ?**

Choix de réponse :

- Oui, une fois → question 2.1.2
- Oui, plusieurs fois → question 2.1.2
- Non → partie 2.2

- **2.1.2 Si oui, quels types d'actions de communication ont été menées ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Communication par mail à l'ensemble des agents
- Communication via l'intranet de l'établissement
- Communication physique aux agents présents dans les locaux de l'établissement (distribution de prospectus, affichage...)
- Autre : précisez (réponse libre)

### 2.2 Communication sur les mesures gouvernementales liées aux violences intrafamiliales pendant le confinement

- **2.2.1 Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures destinées à prévenir les violences intrafamiliales pendant le confinement et à soutenir les victimes. Votre établissement public a-t-il communiqué spécifiquement sur ces mesures ?**

Choix de réponse :

- Oui, une fois → question 2.2.2
- Oui, plusieurs fois → question 2.2.2
- Non → fin du questionnaire

- **2.2.2 Si oui, quels types d'actions de communication ont été menées ? Plusieurs réponses possibles**

Choix de réponse :

- Communication par mail à l'ensemble des agents
- Communication via l'intranet de l'établissement
- Communication physique aux agents présents dans les locaux de l'établissement (distribution de prospectus, affichage...)
- Autre : précisez (réponse libre)

## 3. Conclusion du questionnaire

Merci pour vos réponses